La Roche-sur-Yon, le 22 août 2023

NOTE D'INFORMATION 1er DEGRE
SERVICE DE PSYCHOLOGIE

Dossier suivi par Aurélie BÉGAUD
Responsable Service psychologie – DEC Vendée
Contact : aurelie.begaud@ddec85.org

- Pour cette présente rentrée ***« La demande d'intervention relevant d'une éventuelle orientation »*** vous est actuellement adressée. Elle doit nous parvenir **au plus tard le lundi 20 octobre 2023**. L'établissement engage sa responsabilité auprès des familles dans l'étude du dossier si la date n'est pas respectée.

- Dans un second temps, en janvier 2024, vous recevrez ***« La demande d'intervention pour les élèves dont les difficultés de socialisation et/ou d'apprentissage perdurent malgré les aides mises en place ».***

- Les « ***Temps d'analyse de situations d'élèves*** » à l'attention des enseignants, investies positivement les précédentes années scolaires, sont reconduits. Les modalités de leur mise en place sont à élaborer avec le psychologue référent du secteur.

Cette organisation nous permet de respecter au mieux le calendrier d'envoi des comptes rendus à la MDPH (Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap) et à la CDOEA (Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés) ; puis de prendre en compte, par la suite, les autres situations.

Ces deux demandes d'intervention ainsi que les fiches de renseignements scolaires peuvent être renseignées de deux manières différentes : version manuelle ou version informatisée.

Après avoir rempli la demande d'intervention et la fiche de renseignements scolaires, merci de les expédier soit :

- Par mail

- Ou version papier à :
  - **DEC – Secrétariat service de psychologie**
    Isabelle Vrignaud
    6 Route de Mouilleron - CS 20059
    85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Toute demande en version informatisée doit être IMPERATIVEMENT envoyée sur **LA BOITE MAIL DU SECRETARIAT**
isabelle.vrignaud@ddec85.org

☞ **Bien veiller à faire signer les documents à toutes les personnes concernées avant de nous l'expédier.**

- La carte des secteurs géographiques
- Les missions du service

Démarche de la demande

1. RENCONTRE ÉCOLE / FAMILLE

2. DEMANDE D'INTERVENTION AU SERVICE DE PSYCHOLOGIE ET FICHE DE RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES
   - Relevant d'une éventuelle orientation
   - Pour les élèves de cycle 1
   - Pour les élèves de cycle 2
   - Pour les élèves de cycle 3 et cycle 4

3. ANALYSE DE LA DEMANDE par le psychologue

4. COURRIER envoyé à la FAMILLE pour un ACCORD DÉFINITIF

5. RETOUR du courrier famille AU SECRÉTARIAT DU SERVICE

6. INTERVENTION DU PSYCHOLOGUE

Calendrier

Les orientations vers :
SEGPA
Dispositif ULIS-école, ULIS-collège
IME
Dispositif ITEP
SESSAD (SAAAIS, SSEFIS, SSESD)

jusqu'au 20 octobre 2023

☞ Ces demandes seront traitées par le service de façon prioritaire. L'école engage sa responsabilité auprès des familles dans l'étude du dossier si la date n'est pas respectée. Toute demande arrivant après cette date ne pourra pas être traitée par le service.

☞ Une mutualisation des demandes par le service est mise en place selon la file active.

Aurélie BEGAUD,
Psychologue
Responsable du service

Direction de l'Enseignement Catholique de Vendée
6 Route de Mouilleron – CS 20059 – 85002 LA-ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. : 02 51 47 83 00 / contact@ddec85.org / www.ddec85.org